
NOMBRE DE MEMBRES

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL EN EXERCICE : 11
NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 10
QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION (AU VOTE) : 10

Date de la convocation : 1 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois, le sept mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur TISSIER Alain, Maire.

Présents :

Mr TISSIER Alain - Mr GAUGRY Dominique - Mr THIBAUT Jean-Claude - Mr MAURICEAU Christophe - Mme PIVOTEAU Claire - Mr POURCHASSE Daniel - Mme MARAIS-GUINIO Hélène - Mr ETIENNE Jean Claude - Mr BROSSARD Aurélien - Mme THENOT Jeannine.

Absent : Mme GUIGNARD Muriel

Mr BROSSARD Aurélien a été élu secrétaire.

OBJET : Avis sur l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS DU PARC EOLIEN DE LA GONDONNERIE en vue de l'exploitation d'un parc éolien sur les communes de BRION et LA CHAMPENOISE.

Monsieur le Maire a demandé au Conseil Municipal de bien vouloir étudier le dossier d'enquête publique relatif à la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS DU PARC EOLIEN DE LA GONDONNERIE en vue de l'exploitation d'un parc éolien sur les communes de BRION et LA CHAMPENOISE.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'émettre un avis.

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré, et après vote :

10 votants : 3 Contre ; 5 Abstentions et 2 Pour.

- donne un avis défavorable sur l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS DU PARC EOLIEN DE LA GONDONNERIE en vue de l'exploitation d'un parc éolien sur les communes de BRION et LA CHAMPENOISE.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme en Mairie, le 7 mars 2023.

Acte rendu exécutoire
Reçu à la Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le
LE MAIRE

LE SECRETAIRE DE SEANCE



A. BROSSARD

